

LAVONS « PROPRE » !



Nous le savons tous, l'eau est primordiale pour notre santé, notre environnement...

L'accès à une eau potable et disponible est un luxe dont nous profitons largement sans vraiment y réfléchir. Bon nombre de personnes de par le monde doivent parcourir plusieurs kilomètres pour puiser une eau pas vraiment potable, pas toujours disponible.

Réfléchissons un instant à cette eau. Quels sont nos rapports avec elle ? L'utilisons-nous toujours à bon escient ? Ne la gaspillons-nous pas pour des futilités ? Ne sommes-nous pas aussi des acteurs de sa dégradation (emploi de pesticides, fonds de peinture ou graisse jetés à l'égout, utilisation de produits d'entretien nocifs pour l'environnement, engrais chimiques....) ? Bien sûr, il n'est pas toujours évident de mettre en relation nos eaux usées et l'eau qui coule de notre robinet, pourtant, c'est la même. Depuis la formation de la Terre, c'est la même eau qui fait vivre l'humanité, qui permet à notre environnement naturel de se développer.

Nous sommes tous responsable du maintien de sa qualité. Et nous pouvons, nous devons, le faire au quotidien. Aussi, le Contrat de rivière Attert vous propose de confectionner un produit d'entretien biodégradable, respectueux de l'environnement. Un produit bon pour l'eau, la nature, notre santé et...notre portefeuille !

Dans la commune d'Attert, nous avons la chance de pouvoir bénéficier d'une eau d'excellente qualité, sachons en profiter et en faire profiter les générations à venir.

Recette du « nettoyant multi-usage »

Ingrédients pour un vaporisateur d'1 litre :

- * 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude
- * 90 cl d'eau chaude
- * 1 cuillère à café de vinaigre blanc
- * 3-5 gouttes d'huiles essentielles
- * 3 cuillère à café de savon liquide écologique (facultatif)
- * Quelques huiles essentielles antiseptiques ou antibactériennes: tea tree, cannelle écorce, thym, girofle, citron, pin sylvestre, eucalyptus, lavande aspic, menthe poivrée, romarin...

Respectez l'ordre des ingrédients pour faire votre mélange afin de ne pas faire trop réagir le bicarbonate avec le vinaigre (création de mousse).

Source : Contrat de rivière Vesdre

Pour tout renseignement : Contrat de rivière Attert / Parc naturel de la vallée de l'Attert: 063/22 78 55 ou elisabeth.tonglet@attert.be

